

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 24

Artikel: Armoiries communales : [suite]
Autor: Mérine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216456>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

3 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Pomy. — La Feuille des avis officiels donne une vignette des armes de Pomy, qui sont un pommier chargé de six pommes, au naturel, planté sur un mont à trois sommets vert; le tout se détache sur un foud d'argent. Ce sont, comme on le voit, des armes parlantes. Les six fruits représenteraient les six familles originaire de Pomy et les trois monts les pentes du Jorat, d'après le *Dictionnaire historique du canton de Vaud*.

* * *

Pully. — Avant 1903, le papier officiel communal de Pully portait un écusson divisé en deux parties verticalement: bleue et rouge avec une grappe de raisins rouges sur la partie blanche et une grappe de raisins blancs sur la partie rouge. Dès lors un sceau ancien a été retrouvé dans les archives communales, portant des armoiries un peu différentes, qui ont été adoptées officiellement et définitivement: c'est un écu divisé verticalement en deux parties égales. Sur ce champ à deux couleurs, une grappe de raisins, la partie de la grappe qui est sur le champ de gauche, blanc, est rouge, celle qui est sur la partie rouge de droite est blanche.

* * *

Rossinières. — L'écusson est rouge avec une grue d'argent, les ailes déployées, posée sur un mont vert. Cette grue rappelle que Rossinières, comme Château-d'Oex et Rougemont, dépendait du comte de Gruyère.

* * *

Rougemont a un écusson rouge avec la grue d'argent des comtes de Gruyère, posée sur deux monts verts.

* * *

St-Légier. — L'écusson de cette commune est une croix tréflée verte sur un fond rouge, ce qui n'est pas héraudique, puisque l'on ne peut mettre du rouge sur du vert. Il paraît que jadis cette croix était bordée d'or, ce qui serait conforme aux lois du blason. Un sceau du XVIII^e siècle montre un écu portant une croix qui touche les bords de l'écu (Arch. héréd. 1921 — Galbreath.) qui prouve que la croix tréflée qui figure dans les armoiries de cette commune est relativement moderne.

Mérine.



SERPEINT DE VATSE

*V*ATSE à Totdu d'evessai fère lo vi. Mon Dieu cein pão arrevâ dein lè meillâore z'etra-blie. Lo termo l'etâi dza passâ et Totdu atteindâi ti lè dzo. Jamé panse de vatse n'avâi etâi asse pétubye que ellia ziqie et Totdu desai ti lè dzo :

— La Flora va no fère on modzon asse gros qu'on moulin à vannâ. Gâ !

Sé veillive dan po lo delon. Lo delon sè passe: min de modzon. Lo demar fut tot dau mimo. Lè dzein po rebrâi Totdu iâi desant :

— Ta vatse porte pas !

Et Totdu repondâi :

On bi diablii. Porte mé que tê !

Et tot parâi, min de modzon lo demicro. Totdu veillive tote lè né. Dedz rein. L'affère pouâve pas dourâi po grantenet, po cein que Totdu d'evessai allâ à l'inspechon lo deveindro.

Dan lo deveindro, à boun'hâora, Totdu, ein boellieint sa martingala, dit à sa fenna :

— Te sâ, Nanette, veille-tê la Flora, et se te vâi oucie, va querî lo vesin.

L'etâi tot ein cousin. Qu'on pouesse assebin betâ lè z'inspechon lo dzo que sa vatse d'evessai fère ellî modzon ! Faillâi pas être maul'ebâhia, on Conset fédérat quemet on a ! Quin coup de remesse on lâi baillera quand sè vindrât lè vôte.

Cein nâa pas gravâ Totdu d'allâ à son inspechon et de sè soulâ. Quand rarreve à l'ottô, na pas allâ à la coseaca, va tot drâi à l'etrablii vère se lo puchein modzon l'etâi vegniâ.

Lâi avâi nion à l'etrablii. La Nanette s'etâi veillâ tant qu'ora et l'etâi vito z'uva onna menutâ... iô lè dame vant à pî, et fâ à mousse, lo petit Feli, que l'etâi démourt qu'on diablii :

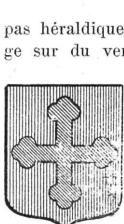
Feli, va vito on petit momeint pè l'etrablii vère cein que fâ la Flora.

Tandu ci teimps, Totdu l'etâi eintrâ, l'etâi tsesâi drâi derrâi la Flora sein avâi l'accouet de sè relèvâ.

Quand lo Feli arreve et que vâi oucie que busse dein la paille vè lè piaute à la vatse et que l'etâi guegnî bin adrâi, po cein qu'on lâi sâi veyâi pas bin bî, ie châote vè la mère et lâi dit :

— Mère ! mère ! vin vito ! Se bahia cein que lo père va dere : peinse-tê vâi que la vatse lâa fâ on modzon avoué dâi z'haillon de militero !

Marc à Louis, du Conteur.



lativement moderne.



DANS LE JURA

*T*é printemps a revêtu les pentes des monts d'une végétation nouvelle. Peu à peu, la feuillive poursuit son ascension rapide, et bientôt elle aura posé son jeune feuillage sur les vieux hêtres rabougris et tordus qui croissent au pied des hautes crêtes du Jura.

Ce pays, tout creusé de gorges profondes — si serrées qu'on les devine à peine entre les larges sommets boisés et les plateaux descendant en terrasses jusqu'à la plaine marécageuse — est extrêmement varié. On s'en aperçoit quand on quitte les rives du lac de Neuchâtel, la plaine de l'Orbe ou la vallée de la Venoge pour gravir les premières pentes. Tout de suite on atteint la région des grandes forêts de sapins coupées çà et là de clairières puis, plus haut, de pâturages boisés.

Tandis qu'ici, au pied de la montagne, on fauche la première herbe, là-haut les populages balancent encore leurs corolles au-dessus des eaux courantes et les premières gentianes acaules mettent leurs taches d'un bleu sombre sur les pâturages qui commencent à verdir.

Petit pays que nous connaissons bien imparfaitement, pays de contrastes dont nous simplifions trop les aspects.

Les villages sont blottis au pied des derniers rochers. Par delà les ruelles étroites et rocheuses, les maisons se rapprochent les unes des autres comme des filles qui se promènent le dimanche en se donnant le bras. D'abord ce n'étaient que quelques scieries construites là, au bord de la rivière tumultueuse pour transformer les gros « billons » descendus de la montagne en belles planches et en solides madriers. Puis tout près du hangar où la grande lame d'acier monte et descend infatigablement en mordant le bois, on a construit des maisons d'habitation. Les paysans ont quitté leurs chaumières pour se loger plus confortablement, puis les artisans et les commerçants sont venus : le menuisier, le charron, le cordonnier, le forgeron, le boulanger et l'épicier. Un jour on a construit l'église sur la colline et, tout près, la maison d'école. Sur la place, la fontaine s'est mise à couler. Comme l'eau sort du goulot, ainsi la vie coule dans le village, jour après jour, ramenant, avec les saisons, les mêmes travaux et les mêmes habitudes, perpétuant les croyances, les légendes et les vieilles traditions.

Ailleurs les villages sont comme posés ça et là, dans l'étendue verte. Leurs toits bruns aux larges auvents sont serrés autour du clocher dont la flèche semble une aiguille dressée dans l'azur. Les petites fenêtres aux volets verts, jaunes ou rouges regardent le soleil qui se lève, là-bas, très loin derrière la colline du Vully. Les rues sont larges, les portes des granges portent les primes du bétail et devant l'étable il y a un beau tas de fumier, haut et carré, tressé avec soin. Sur les galeries à jour, de belles filles aux bras robustes étendent le linge en chantant des chansons du pays tandis que les vieilles aux

Napoléon et Noverraz. — Notre compatriote Noverraz, qui fut au service de Napoléon, qu'il assista jusqu'à la mort de ce dernier à Ste-Hélène, était un homme de haute taille.

Un jour, à Ste-Hélène, Napoléon cherchait en vain à atteindre un objet placé sur le rayon supérieur d'une étagère. Noverraz entra à ce moment.

— Sire, fit-il en se précipitant, laissez-moi faire, je suis plus grand que vous.

— Tu veux dire plus long.

P. V.